Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260320-DEL202615-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 20 mars 2026

N° 2026/15

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 15 – de votants 15
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 16 mars ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme NOEL, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, M. DUGUE, Mme MORIN-FREBOURG, M. LE FLOHIC, Mme MIRA, M. ANGER, M. GUERIN, Mme ALIX DRUAIS.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; Mme DEBORD est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

3 - Objet : Création de postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260320-DEL202615-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la création de 4 postes d'adjoints au maire.

ADOPTE : à 15 voix POUR

A Vieux-Vy-sur-Couesnon,
Le 20 mars 2026

Le Maire,

Pascal DEWASMES

